



A MONTMARTRE

Une demi-heure avant le moment fixé pour la cérémonie du renouvellement du vœu national dans la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, la vaste nef était absolument remplie. La foule ne cessait d'affluer, le vaisseau regorgeait à tel point que nous ne l'avions jamais vu offrir un si beau spectacle.

Le cardinal Richard était à son trône; trois évêques assistaient: Mgr de Courmont, Mgr de Courmont et un prêtre missionnaire. Toutes les classes étaient représentées dans l'immense foule, où nous avons salué au passage, perdu dans la multitude, M. Pion, qui était bien à sa place dans cette manifestation vraiment nationale.

« Nationale », M. Fonssagrives et le cardinal Richard ont tour à tour avec raison souligné ce caractère. Tous les évêques de France, en effet, répondant à l'invitation de leur vénéré doyen, avaient ordonné dans leurs diocèses des cérémonies similaires. Il semblait, comme le disait éloquentement le prédicateur, que la basilique avait dilaté ses murailles et que le pays tout entier était là.

Le Sacré-Cœur de Montmartre, n'est-ce pas la France, en effet, puisque ses colonnes, ses colonnes, ses pierres semblent toutes avoir une voix pour raconter une sacrée accompli dans un coin du pays? C'est bien ici un monument national, c'est l'ex-voto de la France.

Ce caractère marquait du sceau d'une incomparable grandeur la manifestation qui, par ailleurs, avait quelque chose de navrant.

Il y a trente ans, dans une cérémonie impressionnante, la première pierre du monument était posée.

Deux ans auparavant, l'Assemblée nationale avait déclaré son érection d'utilité publique: la représentation du pays avait donc pris part officiellement à cette œuvre religieuse.

La présence du général de Charette, la *Pitié mon Dieu*, ce beau cantique qui date de cette époque inoubliable, le monument lui-même, tout rappelle ces souvenirs... contraste douloureux, puisque non moins officiellement notre représentation nationale vient d'apostasier.

Dans un discours où il a en quelque sorte semé les vérités à pleines mains, le zélé directeur du Cercle du Luxembourg, M. le chanoine Fonssagrives, a dit, en cette heure historique, à l'immense auditoire que sa parole, puissante et cependant, avait peine à atteindre, le double devoir de professeur et de répandre sa foi par la parole, de la défendre et de la propager par les œuvres.

Dans une énumération détaillée en un langage vraiment apostolique, ni l'enseignement, ni la bonne presse, ni les œuvres de jeunesse chères à son cœur, ni la charité, ni les œuvres sociales recommandées par l'Encyclopédie à l'usage des ouvriers, n'eurent oubliés par l'orateur, qui termina par un appel à l'union et à la confiance au Dieu de Clovis, de saint Louis et de Jeanne d'Arc.

Puis, d'une voix énarquée, quoique trop faible pour être entendue de la foule, le cardinal archevêque de Paris se félicita de la beauté et de la grandeur de cette cérémonie nationale et invita tous ses auditeurs à être et à se montrer chrétiens, tant dans leur vie personnelle que dans leur vie de famille, afin, suivant le programme de Pie X, de « tout restaurer dans le Christ ».

Avant la bénédiction, le formule de consécration, prononcée par le vénéré cardinal, répétée par Charette, redite par la foule tout entière, monta par trois fois vers le ciel, comme une magnifique

supplication à Celui « dont le sang rachète le monde ». « Cœur adorable de notre Dieu, la nation française vous implore: rendez-lui votre amour, bénissez-la, sauvez-la. »

Puisse cette prière avoir été entendue! L'heure est grave. La France entière est dans l'attente: ou bien 36 000 paroisses répondront: *Non licet* et se déchainera dans persécution sans pitié, puisqu'elle devra sévir partout et contre la majorité du pays (1); ou bien subsistant la loi malgré son caractère injuste, ces 36 000 paroisses entreprendront une réorganisation longue et difficile dont les résultats diront dans dix ans ce que peut être la religion catholique usant de la liberté.

Laquelle de ces deux méthodes sera adoptée? Une parole, un geste la fixeront dans quelques semaines. Vit-on jamais spectacle pareil? Le Pape parut-il jamais plus grand? La France fut-elle jamais plus près de cette union que de puis si longtemps elle n'a pas connue?

Pourquoi na vous prononcez-vous pas vous-même, dit-on à la Croix?

Parce que, en matière religieuse (et celle-là est bien religieuse) le Pape seul a le pouvoir de décider.

Parce que aussi — malgré l'étonnement que cette affirmation causa à quelques-uns de nos amis, — jamais situation ne fut plus belle, plus consolante, puisque d'elle doit sortir l'unité. Et l'unité, la vaillance — avec la liberté accordée ou conquise — nous referont à travers de déplorables ruines une France chrétienne.

C'est l'espoir que chacun avait au cœur hier, soir en sortant de la basilique de Montmartre.

FRANC.

FETES DE NOEL

Les fêtes de Noël ont été célébrées dans toutes les églises avec une grande piété au milieu d'un consolant concours de fidèles.

Par un sentiment de tristesse facile à comprendre et pour réaliser des économies nécessaires, la partie musicale a été plus simple que les années précédentes, mais partout on a constaté un redoublement de ferveur.

Télégramme pontifical

Le 23, à 4 heures du soir, M. Paul Féron-Vrau, directeur de la Croix, adressait à S. Em. le cardinal Merry del Val un télégramme pour le prier d'offrir au Saint-Père l'hommage des souhaits, de la vénération et de l'inaltérable fidélité de la Croix.

Dès le lendemain, S. Em. le cardinal-secrétaire d'Etat daigna répondre par le télégramme suivant:

Commandeur Paul Féron-Vrau, directeur de la Croix, Paris. Saint-Père, agréant l'hommage vos souhaits, prie le bon Dieu de bénir les efforts que vous faites pour la défense de la bonne cause au votre chère patrie.

Card. MERRY DEL VAL.

ROME

Par dépêches de nos correspondants particuliers: La fête de Noël a été célébrée avec une grande solennité à Saint-Louis des Français. La messe de minuit a été chantée par Mgr D'Armailheq. Les chants étaient dirigés par M. l'abbé Damaz. A 4 h. 1/2 du soir, la bénédiction du Sacrement a été donnée par S. Em. le cardinal Mathieu qui lut surprenant la formule de la consécration au Sacré-Cœur.

B. SIENNE.

Jubilé sacerdotal du cardinal Agliardi

La veille de Noël, S. Em. le cardinal Agliardi a célébré son jubilé sacerdotal dans la basilique de Saint-Laurent in Damaso. De nombreux prêtres assistaient à cette cérémonie.

(1) On a montré, et M. de Maizon vient de rappeler que les députés qui ont voté contre la séparation représentent plus d'électeurs que ceux qui ont voté pour elle.

REUNIONS EPISCOPEALES

En attendant l'assemblée plénière de l'épiscopat français qui va certainement s'imposer, on suit que les cinq cardinaux français doivent se voir à Paris cette semaine.

L'Éclair a annoncé que cette réunion aura lieu jeudi.

Attentat contre le cardinal Cassanas

Dimanche soir, à 8 heures, au moment où le cardinal Cassanas sortait de la cathédrale de Barcelone (Espagne), l'anarchiste José



LE CARDINAL CASSANAS 7 PAGES archevêque de Barcelone.

Solas Comas, 49 ans, ouvrier tisserand, chef du groupe anarchiste de Vich, a tenté de le poignarder.

Un chanoine qui se trouvait aux côtés du cardinal a pu faire dévier le coup en frappant l'agresseur au visage.

Dès que le gouverneur de Barcelone a appris la nouvelle de l'attentat dont avait été l'objet le cardinal Cassanas, il est allé en personne interroger l'agresseur.

On a trouvé en possession de celui-ci une lettre où il exposait le mobile de son acte et manifestait le dessein de se suicider après avoir commis son assassinat.

Le cardinal Cassanas a été l'objet des acclamations de la foule, réunis sous les fenêtres de l'archevêché.

Le cardinal Cassanas percuta au balcon et donna sa bénédiction au peuple. Le Conseil des ministres a décidé de féliciter le cardinal Cassanas d'avoir échappé à la tentative d'assassinat dirigée contre lui.

Suicide de l'agresseur. L'agresseur du cardinal Cassanas, qui avait essoré du poison au moment de son arrestation, est mort hier soir. L'autopsie du cadavre a été ordonnée.

Premières semaines de janvier

Les deux premières semaines de janvier seront consacrées à la propagande de la Croix illustrée.

Collecte, en effet, commence dans son numéro du 7 janvier un nouveau roman.

APRES LA GUERRE

suite de Rouhier en Mandchourie, qui avait obtenu un si grand succès. Ce roman continue le précédent, mais avec une diversité qui le fait une œuvre nouvelle et indépendante, d'un mouvement encore plus entraînant et d'une verve inimitable.

Les nouvelles aventures de Rouhier et de ses compagnons sont approuvées au même succès que les premières auprès des lecteurs de la Croix illustrée.

Aussi croyons-nous que la publication du premier chapitre de ce roman dans la Croix illustrée du 7 janvier est la meilleure occasion d'en faire un nouveau ou une première propagande.

Ajoutons que, pour le roman en cours de publication et qui arrive aux situations les plus tragiques, un résumé des chapitres déjà parus, donné dans le numéro du 7 janvier, permettra à tous les nouveaux lecteurs de s'y intéresser comme s'ils avaient lu les *Croix illustrées* depuis le mois d'octobre.

Les Comités pourront recevoir gratuitement, pendant les deux premières semaines de janvier, les exemplaires supplémentaires de la Croix illustrée, nécessaires à la propagande à condition de nous prévenir avant le 30 décembre.

LA RUPTURE DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE

Le « Livre blanc » publié par le Vatican

Résumé authentique

On annonce comme imminente la publication du Livre blanc du Saint-Siège. Il est en italien, mais il en est publié en même temps une traduction française officielle.

C'est un volume de 300 pages in-8. Le titre est: *La séparation de l'Eglise et de l'Etat en France*. Exposé et documents.

Il y a en effet deux parties. La première est un exposé en neuf chapitres et un appendice. La deuxième comprend 47 documents, parmi lesquels un grand nombre encore inédits, par exemple une lettre de Léon XIII à M. Loubet du 23 mars 1900, avec la réponse du président; une autre de Pie X au même, avec la réponse; un long *Mémorandum* de la secrétaire d'Etat sur le *notis nominavit*; les notes échangées sur les nominations d'évêques et l'entente préalable, le texte exact des notes et protestations concernant le voyage à Rome de M. Loubet, etc., etc.

On voit l'intérêt que ne manqueraient pas de susciter ces documents.

L'objet précis et l'esprit du Livre blanc sont indiqués dans une courte préface: le Saint-Siège a uniquement pour but de démontrer que ce n'est pas à lui que revient la responsabilité de la rupture de la séparation.

Au reste, voici cette préface: « La loi de séparation de l'Etat d'avec l'Eglise en France, qui entraîne avec elle la rupture du Concordat de 1801, a été promulguée au Journal officiel de la République française, le 11 décembre 1903.

« Les hommes politiques qui l'ont voulu à tout prix, n'ont cessé de répéter dans leurs écrits et leurs discours, au Parlement et au dehors, que cette loi n'est rendue inévitable par l'attitude du Saint-Siège. L'intérêt qu'ils ont à répandre cette opinion est évident. La France ne voulait pas la séparation; la séparation, surtout si en pratique elle prend nettement un caractère de persécution, aura des conséquences non moins graves pour la France que pour l'Eglise. D'où l'opportunité de faire retomber devant l'opinion publique la responsabilité sur le Saint-Siège.

« Mais, à la lumière des documents et des faits, il ne sera pas difficile de montrer à qui revient effectivement cette responsabilité. C'est l'objet de ce travail.

« Les trois premiers chapitres exposeront à grands traits la politique antireligieuse qu'ont suivie les derniers Cabinets français; les chapitres suivants discuteront les accusations portées contre le Saint-Siège; un appendice traitera du protectorat catholique de la France en Orient et en Extrême-Orient.

« Cette publication n'a point pour but de répondre à des injures personnelles, ni d'offenser qui que ce soit, et encore moins la nation française, que le Saint-Siège considère toujours comme la Fille aînée de l'Eglise. Elle tend uniquement à éclairer l'opinion publique, spécialement en France, et à empêcher que la vérité historique ne reste éteinte dans un événement d'une si grande importance. »

Analyses du Livre blanc

La préface distingue nettement les deux parties de l'exposé.

Les trois premiers chapitres sont une défense par la méthode offensive: le Saint-Siège démontre que ce n'est pas lui qui est responsable de la séparation pour une première et excellente raison; c'est que la doctrine et les déclarations solennelles et répétées du Saint-Siège repoussent le régime séparatiste; au contraire, les hommes qui ont dirigé la politique française en ces dernières années ont énoncé à chaque occasion les principes d'une politique formellement séparatiste.

Comme ce sont les idées qui dirigent les actes, le Saint-Siège a tout fait pour éloigner la rupture et la séparation, poussant la concédence jusqu'aux plus extrêmes limites. Au contraire, et tout naturellement, le gouvernement français a orienté sa politique religieuse vers ce but de la séparation, surtout sous le ministère de la Combes, qui d'ailleurs n'a jamais caché que tel était son objectif. Tel est le résumé du premier chapitre intitulé: *Politique séparatiste*.

Les deux chapitres suivants rappellent les faits plus saillants par lesquels s'est manifestée cette volonté de faire à l'Eglise une guerre qui n'a cessé de se poursuivre.

Le deuxième chapitre a pour titre: *Suppression des Congrégations religieuses non autorisées*; le troisième: *Suppression de l'enseignement congréganiste et des Congrégations enseignantes*.

Le Saint-Siège s'élève dans l'application de la loi de 1901, M. Combes a poussé

la violence jusqu'à manquer aux engagements pris par l'auteur de la loi, son prédécesseur, soit vis-à-vis des Chambres et de l'opinion publique. Il a transformé une loi de contrôle, déjà fort grave, en une loi de proscription (chap. II).

Même abus de la loi de 1901 contre les écoles, en dépit des déclarations répétées de M. Waldeck-Rousseau que cette loi de 1901 ne touchait pas à celle de 1886 pour les conditions d'ouverture d'écoles, etc. Au reste, M. Combes comprend lui-même l'illegalité de ces mesures, et lorsqu'il estime le moment propice à un ostracisme général, il fait passer une loi interdisant d'une façon absolue tout enseignement à toute une classe de citoyens, uniquement parce qu'ils sont religieux.

Ces séries de faits dénotent une volonté arrêtée de faire à l'Eglise une guerre à nu trancé; c'est plus qu'il n'en faudrait pour montrer que cette volonté était inconciliable avec le désir de maintenir le Concordat. Il suppose que les mesures de persécution auxquelles elle entraînait ne l'eussent pas déjà violé et rompu en plus d'un point.

On suppose qu'un gouvernement d'agresse de la sorte avec une autre puissance déclarant formellement que son désir et sa volonté sont de rompre avec elle, manquant aux engagements les plus solennellement pris, traitant en paries ceux des citoyens qui sont les amis de cette puissance et unique ment parce qu'ils en sont les amis. Ce gouvernement pourrait avoir pour prendre une telle attitude ses raisons bonnes ou mauvaises, mais à qui ferait-il croire, s'il osait jusqu'à pousser l'audace, que la rupture une fois consommée, et consommée par son initiative, ce n'est pas lui qui doit en porter la responsabilité, mais la puissance ainsi traitée?

Le Pape Pie X disait avec autant de force dans sa lettre à M. Loubet, le 23 décembre 1903: « Par cette longue série de mesures toujours plus hostiles à l'Eglise, on dirait, Monsieur le président, qu'on n'avait, comme le croient certains, préparé insensiblement le terrain non seulement pour arriver à la complète séparation de l'Etat d'avec l'Eglise, mais encore, s'il était possible, pour enlever à la France cette empreinte du christianisme qui lui rendit glorieuse aux siècles passés. »

Mais on a prétendu que c'était sans l vouloir que le Saint-Siège avait rendu la rupture inévitable et M. Combes, pour tenter de prouver une inculpation semblable, accumulait les accusations.

Les six chapitres suivants discutent ces griefs.

On a reproché au Saint-Siège de ne pas respecter le Concordat et, pour la preuve, on citait souvent les articles organiques. Le chapitre IV démontre préemptoirement en appuyant sur les déclarations de Pie IX, de Telleprand, de Caprara, de Consilvi que le Saint-Siège n'a jamais, à aucun moment, ni acquis ni collaboré aux articles organiques. (*Concordat et articles organiques*).

Autre reproche: le Saint-Siège a soutenu la guerre contre la République. Le chapitre V, l'un des plus intéressants (*Régime de la République et la République*), rappelle tout ce que le Saint-Siège a fait et continué de faire en faveur de la République.

Avec le chapitre suivant, nous entrons dans les querelles plus spéciales qui ont été faites au Saint-Siège par les derniers Cabinets: le *Notis nominavit* (chap. VI), les *nominations aux évêchés vacants* avec les candidatures par M. Combes, la théorie de « tous ou personne », son refus de continuer l'entente préalable qui pour tant n'eût rien de contraire au Concordat ni de désavantageux, tant s'en faut, pour personne (chap. VII); l'affaire de la protestation contre le voyage à Rome de M. Loubet (chap. VIII), qui s'ouvre par un exposé saisissant de la question romaine; enfin l'affaire des *Evêques de Laval et de Dijon* (chap. IX), qui ne fait d'ailleurs que reproduire l'exposé documenté, publié à cette époque.

Le Livre blanc se termine par des considérations fort graves, sous forme d'appendice sur le protectorat de la France en Orient et en Extrême-Orient. M. Combes a dit, le 4 avril 1903, après d'autres, que le protectorat dépend de traités internationaux et le Saint-Siège n'a rien à voir, et qu'il s'exercera après comme avant la rupture indépendamment du Saint-Siège. Cet appendice démontre que les traités internationaux peuvent bien donner à la France, comme

venait de trébucher comme s'il allait tomber. L'infortuné fils du comte sentait ses genoux se dérober sous lui.

— Donnez-moi le bras, monsieur l'abbé, lui dit obligamment le jeune homme, et appuyez-vous bien sur moi.

— Merci, mon ami, répondit Gabriel, ce n'est pas de refus.

— Vous êtes tout pâle! La mort de cet inconnu vous a vivement impressionné.

En effet, le jeune paysan ne pouvait comprendre l'émotion atroce de cette simple parole. De ce jour commença pour l'abbé de la Trémière la plus épouvantable torture morale qui se puisse imaginer.

Le juge d'instruction avait renvoyé le comte de la Trémière devant la Chambre des mises en accusation, et celle-ci avait décidé sa comparution en Cour d'assises.

Gabriel aimait son père d'un amour respectueux et profond, et il se tortait les bras de désespoir à la pensée de ne pouvoir le secourir — lui qui savait!

Pendant la durée de ce martyre, l'âme du jeune prêtre ne connut pas une défaillance, mais ses forces physiques furent sur le point de le trahir. Son corps déperit, son visage devint d'une maigreur et d'une pâleur acides, ses yeux agrandis s'enfoncèrent profondément sous les orbites.

Il faisait mal à voir... que dans l'application de la loi de 1901, M. Combes a poussé

soudain, elles cherchaient à le reconforter en vain, hâtes car elles paraissaient sans conviction, n'espérant plus elles-mêmes, et elle demeurait impuissantes à combattre et mal devant qu'elles se pouvaient connaître dans toute son étendue.

RETOUR

Pendant ce temps, sur le rier profond entre la boueuse amande de l'eau et l'île mobile saphir du ciel qui semblaient se confondre aux limites de l'horizon, un immense transport cinglait de Madagascar vers la France, repartant des convalescents et de blessés, auxquels l'idée de revoir bientôt le sol natal rendait chaque jour des forces nouvelles.

Tout le jour, à l'abri de la vaste tente découverte l'après-midi, des groupes de soldats se tenaient accoudés aux bastingages et, de leurs yeux fiévreux, ils sondaient l'inconnu en avant du navire. Ils ne voyaient plus de terre, mais ils savaient qu'elle était dans cette direction, et ils regardaient vers elle, inlassablement.

Parfois une funèbre cérémonie venait à duillier un instant leur espérance et la joie: un des malades, un des blessés se combattait, et il fallait l'abandonner en roue et envelopper le pauvre corps dans un drapau aux trois couleurs, un drapau vu pareil à celui pour lequel il avait combattu et souffert, puis, un boulet aux pieds, le laissait glisser dans l'eau profonde, au pied de monstres.

(A suivre.)

GEORGES HAUBERT.

FEUILLETON DU 27 DECEMBRE 1903 - 19 -

AUTOUR D'UN CRIME

Un nom, le nom suprême, le nom puissant et doux, lui venait aux lèvres; mais il ne pouvait se décider à le prononcer.

— Dites: à Dieu, je vous en prie, implora l'abbé de La Trémière avec une douce autorité.

— Eh bien! à Dieu, au!... fit très vite Cramoisi, du ton d'un enfant qui se décide à une confession.

— Je vous remercie, monsieur, dit simplement l'abbé.

— Bon! levé la qui me remercie, à l'heure! Cramoisi aurait peut-être ajouté d'autres réflexions intéressantes; mais la phrase si longue qu'il venait de prononcer l'assaut d'appréhension avait épuisé ses forces et il s'évanouit une seconde fois.

Gabriel, en continuant de prier, lui prodigua de nouveaux soins, et il eut bientôt la satisfaction de voir encore le blessé revenir à lui.

— Mon frère, lui dit-il alors, ne parlez plus, mais écoutez-moi... Quand vous avez crié tout à l'heure, un jeune paysan était avec moi... Je l'ai expédié en toute diligence à Marival, qui est proche... Il va en revenir avec des hommes qui vous emporteront bien doucement sur une civière... Il ne tardera pas beaucoup, car, en ce pays-ci, on est agile... La bas, un médecin vous prodiguera des soins plus éclairés que ceux que vous avez eus... Vous n'avez pas

ferme espoir... Vous ne manquez de rien, même si vous êtes pauvre, car ma famille et moi nous veillerons sur vous... Donc, prenez confiance... nous vous sauverons... Mais, en attendant, ne désirez-vous pas vous réconcilier avec ce Dieu bon qui m'a envoyé vers vous?

— Me réconcilier?... Interrogea Cramoisi, sans saisir. Comment ça?

— En recevant le sacrement de la pénitence.

— Va pénitence?... Qu'est-ce que c'est?... — Four parler de façon plus simple, en vous confessant.

Cette fois, Cramoisi lança un épouvantable juron, regarda un instant l'abbé avec colère, et finalement partit d'un éclat de rire sarcastique.

Un autre jour Gabriel eut perdu espoir peut-être. Mais le jeune prêtre, nullement ébranlé dans l'accomplissement de sa mission, commença de parler avec cette éloquence à la fois douce et ferme, parfois convaincante, plus souvent persuasive, qu'il avait reçue du ciel en partage.

Cramoisi le repoussa d'abord par des blasphèmes. Mais à la longue, il finit par objecter timidement:

— C'est que, si je commençais, j'en aurais terriblement à dire! — Je vous aiderai, répondit avec douceur l'abbé de La Trémière... Et puis, l'essentiel est que vous ayez l'intention de tout dire, que vous éprouviez la contrition de vos fautes et que vous formiez la ferme proposition de n'y plus retomber.

— Ah! voilà, c'est là le hic!... Et puis vous êtes là qui m'embobinez parce que je n'ai plus de force, mais si j'en réchappe, je regretterai peut-être d'avoir trop parlé.

tout ce que vous m'avez dit, et les plus épouvantables supplices mêmes ne sauraient me le faire répéter.

— Oui, j'ai entendu dire ça... dans le temps... les confesseurs ne parlent jamais... Alors... Et puis... vous savez, je crois bien que je suis fait! (1) Je n'en reviendrai pas: il ne m'a pas raté.

Est-ce le souvenir de Poll-aux-Pattes qui acheva de décider cet homme ignorant, mais éclairé sur l'acte qu'il allait accomplir?

Peut-être! — Toujours est-il que Cramoisi fit subitement signe à l'abbé de se pencher près de lui.

Comme le bandit l'avait annoncé, il parla longtemps, par phrases haletantes, entrecoupées... Et à mesure qu'il parlait, le prêtre, tel jadis un confesseur de la foi soumis à la torture, plissait...

Un moment vint où il manqua de tomber sans vie aux côtés de l'assassin.

Mais Dieu le soutint jusqu'au bout... Il eût encore la force de prononcer les paroles sacramentelles...

Comme il venait de tracer le signe du pardon, le jeune paysan revint, accompagné de quatre hommes vigoureux qui portaient une civière.

— Ils trouveront l'abbé évanoui aux côtés du moribond, et comme lui livide.

XIII DOULEUR SUPRÊME — Ah! bon sang! s'écria l'émislaire de Gabriel on apercevait le prêtre sans mouvement, je le lui avais bien dit!... On l'a tué comme l'autre! — Et, un instant, les cultivateurs de Marival eurent se trouver en présence de deux cadavres.